

Le 27.10.2019.

M<sup>r</sup> MAUREL Serge parcelle B 1234 et 1235.

53 impasse de l'aubepine.

Mon terrain actuellement construit en zone Ub a été classé en risque fort de crue et effondrement des berges (zone bleu foncé). Ce terrain se trouve au plus près à 50 mètres du fossé et en position plus haute que les terrains proches classés en zone bleu clair. Par ailleurs n'a jamais été inondé en 50 ans (ni d'ailleurs en 2002-2003). Je demande donc qu'il soit classé en zone bleu clair (risque moyen par renivellement).

Serge Maurel